



Le Président de la République n'a donné aucune suite à la lettre du 6 février dernier par laquelle la Présidente de la Fédération Nationale des Orthophonistes demandait à être reçue pour évoquer avec le chef de l'Etat le **projet du gouvernement** qui vise à **abaisser le niveau de formation des orthophonistes**

.

Il aura fallu multiplier les actions dans la rue pour que le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, daigne recevoir fin novembre 2011, plus d'un an après sa prise de fonction à ce ministère, la Présidente de la Fédération Nationale des orthophonistes.

Mais aujourd'hui, les médias nous apprennent que dans le cadre de la campagne menée par le candidat Nicolas Sarkozy, Jean-Louis Borloo fait une proposition d'organisation du soutien scolaire dans laquelle il implique les orthophonistes sans qu'à aucun moment la profession n'ait été consultée sur ce projet.

Les orthophonistes, professionnels de santé, n'ont ni vocation ni compétence à être engagés dans le soutien scolaire qui relève des prérogatives de l'Education Nationale.

La Fédération Nationale des Orthophonistes est prête à étudier et à s'impliquer dans des initiatives et expérimentations permettant d'améliorer l'intervention des différents acteurs auprès des enfants présentant des troubles ou des difficultés dans l'apprentissage du langage oral et écrit mais pose plusieurs conditions incontournables :

- une véritable concertation de tous les acteurs sur des projets construits en dehors de toute

Campagne présidentielle : les orthophonistes instrumentalisés à leur insu !

Écrit par FNO

Mercredi, 28 Mars 2012 20:28 -

tentative de récupération électoraliste et en dehors d'une médiatisation avec effet d'annonce,

- le respect des compétences de chaque acteur,
- le respect des dispositions réglementaires et conventionnelles qui organisent l'exercice professionnel des professions de santé,
- le respect du libre choix du praticien par les patients.

La Fédération Nationale des Orthophonistes met en garde nos concitoyens contre une instrumentalisation de la profession à des fins électorales et exige que toute proposition émanant des candidats à l'élection présidentielle impliquant les orthophonistes fasse l'objet d'une concertation préalable avec les organisations syndicales représentant la profession d'orthophoniste.